

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 31 mars 2022

Convocation du :	25 mars 2022
Date d'affichage :	25 mars 2022
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	14
Votants :	18

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2022/03/27 (nomenclature 7.1)

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars à dix-neuf heures cinquante, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - CHATTARD-GISSEROT Thibault - THERIN Emmanuel - LE BUHAN Erwan - GUILLEMOT Sébastien - GUILLOU-COROUGE Françoise - QUEMARD Bertrand - RUEN Pauline - LE FUR Corentin - AUBRY Charlène - REPERANT Thibault.

Absents excusés : POISSON François, LE CHANU Fabienne, BOQUEHO Stéphanie, COISY Thierry, HELLARD Hugo, MORIN Sabine, LE BRIS Isabelle.

Procuration :

POISSON François à CHATTARD-GISSEROT Thibault;

HELLARD Hugo à AUBRY Isabelle;

COISY Thierry à CARRO Nicolas

MORIN Sabine à HAMON Jean-Paul

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Madame AUBRY Isabelle.

Objet : Budget annexe 2022 : Lotissement les Hauts de la Villeneuve.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le budget annexe 2022 de la Commune du Lotissement Les Hauts de la Villeneuve, par nature, ce budget s'établissant en équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses = Recettes = 87 532,89 € Hors Taxes

Section Investissement

Dépenses = Recettes = 39 078,08 € Hors Taxes

Le conseil prend note des documents de présentation comptable dans leur version détaillée.

Ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

M. Le Maire

Nicolas CARRO.

